



Communiqué de presse – lundi 7 décembre 2015

Grippe aviaire : les oiseaux ont bon dos !

Le 24 novembre, un cas de grippe aviaire a été détecté dans la basse cour d'un habitant de Biras en Dordogne. Suite à l'activation du plan national d'intervention sanitaire d'urgence, deux autres cas ont été détectés dans des élevages en Dordogne, par les services du ministère de l'agriculture. Il n'en faut pas plus à certains pour accuser les oiseaux sauvages d'être à l'origine de ces contaminations.

Les nouveaux cas et les mesures prises par le Ministère de l'Agriculture

La France a suivi le protocole qui s'applique lors du recensement d'un cas d'influenza aviaire : des zones de protection et de surveillance renforcées ont été mises en place dans des périmètres de respectivement 3 et 10 km autour des foyers de contamination. La souche observée dans la basse cour correspond au virus H5N1, une souche différente de celle présente en Asie du Sud Est et de celle qui avait affecté la France en 2006. Dans l'un des deux élevages également contaminé, c'est le virus H5N2 qui a été identifié. Pour le troisième élevage, le séquençage est en cours par l'ANSES.

La crise précédente en France date de 2006, les derniers cas ayant été comptabilisés en aout 2007 en Moselle pour le virus H5N1.

Quelles sont les véritables causes de la grippe aviaire ?

Pour rappel, la grippe aviaire H5N1 est un virus hautement pathogène pour les volailles. La transmission à l'homme est extrêmement rare, elle nécessite un contexte épidémiologique exceptionnel et une promiscuité importante. Par ailleurs, il convient de rappeler que l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de viande, œufs, et plus généralement de tout produit alimentaire.

De manière récurrente, les oiseaux sauvages sont accusés rapidement d'être les responsables de ces épidémies, alors que les scientifiques ont déjà analysés que :

- La grippe aviaire se développe dans un contexte particulier, à savoir : des conditions de promiscuité, de densité et de confinement des populations aviaires. Conditions que l'on retrouve dans les élevages domestiques et en particulier les élevages industriels.
- Les souches de grippe aviaire rencontrées chez les oiseaux sauvages sont le plus souvent relativement bénignes tandis que celles rencontrées chez les oiseaux domestiques élevés en batterie dans des conditions stressantes, acquièrent un caractère hautement pathogène.



- Du fait d'une densité de population élevée, le virus de la grippe est hautement mutagène. Ainsi, dans les unités d'élevage industriel, le virus a la capacité de muter rapidement vers des formes hautement pathogènes.

Au même titre que n'importe quel organisme doué de facultés de locomotion, les oiseaux sauvages sont les hôtes possibles pour les virus désireux d'étendre leur territoire. Toutefois, quel est le niveau de leur contribution comparé à des réseaux d'échanges commerciaux qui permettent d'acheminer chaque jour des centaines de milliers de marchandises d'un point à l'autre de la planète ?

La véritable voie de contamination reste actuellement le commerce et le transport de la volaille. Comme lors des précédentes épidémies d'H5N1, les origines de la contamination sont à rechercher dans les modes de production agricole et l'explication sur les capacités de propagation est à explorer dans les conditions d'échanges et de transports commerciaux dans un contexte de mondialisation et d'intégration des marchés. Rappelons qu'une épidémie a commencé aux Etats Unis depuis 2014 avec une souche d'H5N2, dans les élevages intensifs.

La LPO recommande aux autorités de concentrer les moyens sur les élevages concernés dans le but de minimiser les risques de contamination d'autres animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages. Elle rappelle également que focaliser l'attention sur les oiseaux sauvages, sans prendre en considération les effets négatifs de l'élevage intensif sur la santé des animaux de consommation, peut mener à un mauvais contrôle de la propagation du virus.

Allain Bougrain Dubourg « rappelle que les oiseaux migrateurs ne doivent pas être les bouc-émissaires de cette situation en détournant l'attention sur les véritables causes, et notamment l'élevage intensif, d'introduction du virus. Aucune voie ne doit être négligée afin d'éviter des conséquences qui seraient dramatiques notamment pour la santé animale et humaine. »

Carine Brémond

Attachée de presse LPO France

carine.bremond@lpo.fr / 06 34 12 50 69